

Le livre est divisé en trois parties : après une brève introduction qui met en lumière la base scientifique de l'approche choisie et propose une sorte de « mode d'emploi » pour travailler avec le programme d'entraînement interculturel, la partie principale présente les vingt études de cas qui constituent le matériel pédagogique pour aborder les standards culturels identifiés par les auteurs comme étant essentiels pour la coopération franco-allemande. Dans la dernière partie de l'ouvrage, le lecteur trouve une courte récapitulation des différences culturelles révélées suivie d'une synthèse de l'histoire de France et de recommandations bibliographiques pour approfondir ses connaissances sur la France et la coopération avec les Français.

Les études de cas qui constituent le noyau de la publication sont organisées selon les standards culturels qu'elles représentent : par exemple, le style de communication plutôt indirect souvent pratiqué en France et parfois difficile à déchiffrer pour un Allemand, le rôle de l'autorité et d'un dirigeant dans une entreprise, la flexibilité souvent citée comme « typiquement française » ou le « système D », les processus de décision, ou encore la gestion du temps dite « polychronique » en référence aux études fondatrices de la communication interculturelle de l'anthropologue américain Edward T. Hall. Les situations retenues pour conduire les lecteurs à découvrir ces particularités culturelles se réfèrent toutes au monde de travail et prennent en considération des contextes très diversifiés tels les réunions, le recrutement, la négociation etc. Les scénarios retenus sont très bien écrits et proches de la réalité. Les cas sont suivis de quatre explications différentes qui peuvent être placées sur une échelle allant de la plus probable à la moins probable. Après avoir éprouvé ces réponses alternatives, l'apprenant est conduit à s'interroger sur une solution qu'il peut comparer avec la stratégie idéale présentée dans le livre. Finalement, la lecture d'un texte décrivant le standard culturel à l'œuvre dans la situation analysée et la contextualisation des phénomènes révélés dans la culture française permettent d'approfondir les connaissances théoriques de l'apprenant sur la communication interculturelle et leur application à la coopération franco-allemande, tout en s'informant d'avantage sur la civilisation et le monde de travail français.

En outre, la partie finale du livre s'avère très utile pour le non-spécialiste de la problématique. Si le bref aperçu sur l'histoire française en à peine dix pages est loin de satisfaire de véritables attentes

scientifiques, il peut cependant se révéler tout à fait approprié pour un homme d'affaires qui entend rafraîchir ses connaissances historiques ou commencer à se familiariser avec la culture française. Les recommandations bibliographiques à la fin de l'ouvrage sont judicieusement choisies et permettent – grâce aux commentaires des auteurs – d'approfondir et d'élargir la thématique.

Au premier abord, on peut s'interroger sur l'intérêt que pourrait avoir un livre qui se dit orienté vers la pratique du management et destiné à un public allemand, pour un public francophone intéressé aux sciences de l'information et de la communication ? Mais ce programme d'entraînement interculturel s'avère finalement très intéressant pour un lectorat français car il invite au changement de perspective et met en cause des habitudes culturelles rarement perçues de manière consciente et encore moins mises en question – qui, d'un point de vue étranger, seraient de surcroît susceptibles d'être décrites comme potentiellement irritantes et « typiquement françaises ». De plus, la conclusion, prenant le contre-pied des études de cas présentées, met en lumière des particularités allemandes susceptibles de perturber le manager hexagonal... Enfin, ce regard extérieur sur la culture française est fondé sur des études scientifiques et présenté sur un fond théorique validé par la recherche interculturelle. Nous sommes donc assez loin des caractérisations amusantes, mais très stéréotypées de publications dans la veine des *best-sellers* de Stephen Clarke (*A year in the merde / God save la France*, Paris, Nil, 2005) qui véhiculent une certaine image des Français au niveau international. Pour la recherche interculturelle, la présentation très abordable de l'approche théorique et méthodologique permet d'étudier des procédés courants dans les universités d'outre-Rhin et montre un exemple réussi de son application pour l'apprentissage interculturel dans un contexte professionnel.

**Christoph Vatter**

*Université de la Sarre*

*CREM, Université Paul Verlaine-Metz*

*c.vatter@mx.uni-saarland.de*

**Thierry PAQUOT, éd., *Banlieues/Une anthologie.***

Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2008, 176 p.

Thierry Paquot, professeur à l'Institut d'urbanisme de Paris (université Paris 12), est un spécialiste reconnu des espaces urbains et de l'urbanité sur lesquels il

porte son regard de philosophe ; il est aussi l'éditeur de la désormais canonique revue *Urbanisme*, qui associe points de vue d'acteurs, de « professionnels de la ville » et d'universitaires. Dans la collection « Espace en société » des Presses polytechniques et universitaires romandes, éditeur de qualité en études urbaines et du territoire, il propose un ouvrage de référence sous la forme d'une anthologie des banlieues. D'autres cheminements auraient bien évidemment été envisageables, on y reviendra, mais c'est surtout de ce « singulier pluriel », pour reprendre le titre de sa contribution introductive, que part Thierry Paquot. Cette lecture plurielle est autant une déconstruction de réifications trop unifiantes sur la banlieue, dont la mise en visibilité pour le sens commun fait en même temps tomber un voile d'opacité pour l'analyse scientifique. C'est là un premier intérêt de l'ouvrage et la marque de sa portée possible pour un large public (étudiants, enseignants et chercheurs, décideurs et professionnels de la ville...), soucieux de prendre du recul pour aborder cet objet complexe et souvent investi d'une connotation peu flatteuse à l'heure actuelle, afin de (re)penser les banlieues pour mieux saisir les espaces urbains dans leur ensemble et dans leurs dynamiques socio-spatiales différenciées.

À cette fin, l'ouvrage est organisé autour de dix textes de format très abordable, encadrés et mis en perspective par une introduction et grâce à un appareil de références, préparés par Thierry Paquot. Cet outil comprend à la fois une bibliographie raisonnée – c'est-à-dire non une succession d'indications « brutes », mais un point critique où chaque renvoi est commenté (y compris des ouvrages récents) – et une filmographie consacrée au sujet, ce qui n'est pas moins original et complète l'éventail des matériaux mobilisés au fil des contributions. Sur ce plan, sans qu'il s'agisse de prétendre abusivement à la « représentativité », toujours subjective, les textes retenus se veulent bien sûr significatifs, de même que leurs auteurs. C'est le propre de l'anthologie que d'opérer ces choix, de les justifier et de les faire partager. La présentation bio-bibliographique qui ouvre (et parfois clôt) chaque texte est à cet effet fort utile pour se repérer. La progression suivie par Thierry Paquot est largement historique. Elle part de l'enjeu que constitue la définition des banlieues, pour interroger ensuite un certain nombre d'éléments caractéristiques, ou du moins posés comme tels, en regard de la ville et des espaces urbains plus largement, ce qui permet de resituer les banlieues comme modes d'organisation socio-spatiale porteurs de questionnements qui ne sont pas simplement localisés mais bien sociétaux. C'est pourquoi ce livre

recèle un triple itinéraire : à travers les banlieues comme espaces, leurs représentations sociales et leurs appréhensions académiques, sur un siècle. Ajoutons que, sans exclure les regards comparatifs et des incursions dans des cas étrangers, c'est du cas français dont il est question, par les textes sélectionnés, leurs signatures et les terrains et analyses proposés. Un certain nombre de controverses sortent ainsi du champ du livre, notamment en termes de comparabilité des banlieues au-delà d'un cadre national, en particulier entre les banlieues françaises et américaines – on pense aux controverses autour de l'ouvrage de Loïc Wacquant, *Paris urbains. Ghetto, Banlieues, État*, (Paris, Éd. La Découverte, 2006).

Ces regards permettent de dépasser des idées reçues (et diffusées – les médias devant en prendre leur part !) concernant les banlieues des grandes aires urbaines françaises. Plusieurs contributeurs – en particulier Thierry Paquot, Hervé Vieillard-Baron et Annie Fourcaut – reviennent pour cela à l'étymologie du terme *ban-lieu*, qui évoque historiquement l'inclusion dans le ban seigneurial, à proximité directe du château, et non la relégation. On pourra certes faire remarquer que l'ouvrage n'évite pas de la sorte quelques redites d'un texte à l'autre – c'est également vrai d'un certain nombre de références littéraires et cinématographiques ; une difficulté des anthologies en somme, entre éclatement et cohérence. Mais l'essentiel est plutôt dans l'invite permanente à user du terme de banlieue au pluriel, parce qu'il correspond à toute une diversité de situations. Il n'y a pas que des « quartiers sensibles » mais également des banlieues aisées, et pas uniquement des banlieues périphériques par rapport à un centre urbain, compte tenu de l'éclatement fréquent de ces derniers en contexte de métropolisation ; l'émergence de centres secondaires et la multiplication d'équipements publics et privés hors des centres villes sont avérées au temps de l'« urbain diffus » (Thierry Paquot, pp. 2-3). On touche ainsi à un autre intérêt transversal du recueil : celui de (donner à) penser les frontières de la ville (urbain/rural, ville/campagne...) et dans la ville (les fameux « quartiers »...). Même si cette problématique n'est pas forcément prise de front par les auteurs, elle ressort dès l'introduction, lorsque Thierry Paquot réfléchit en termes prospectifs sur les projets actuels de Grand Paris, signe, s'il en fallait un, que l'urbain relève d'une géographie aux contours flottants, qui ne se superposent pas directement aux limites administratives instituées. C'est ce qui conduit le coordinateur à poser la question de la gouvernance de ces nouveaux territoires et à prôner des démarches en « éco-urbanisme », celles du

développement durable urbain, dont le registre à la fois théorique et pratique se diffuse aujourd'hui dans les grandes villes françaises (voir Philippe Hamman, dir., *Penser le développement durable urbain : regards croisés*, Paris, Éd. L'Harmattan, 2008 ; Philippe Hamman, Christine Blanc, *Sociologie du développement durable urbain*, Berne, P. Lang, 2009).

L'ouvrage décline des références provenant de différents champs disciplinaires, à commencer par la géographie, mais aussi l'histoire et la sociologie, et retient aussi des réflexions d'acteurs en la personne d'un élu de la banlieue parisienne et d'un ministre ! Il débute par un parcours suggestif à travers les figures et les figurations des banlieues dans la littérature depuis Honoré de Balzac, étudiées dans les textes de Thierry Paquot et de Hervé Vieillard-Baron. Ce dernier, géographe spécialiste des banlieues, complète l'entrée du précédent autour des enjeux d'énonciation et de mises en mots, pour aller au-delà de la force du flou associant la banlieue à « tout secteur enclavé et à tout groupement de population qui s'écarte de la norme » (p. 33). Il distingue plus précisément une triple problématique, derrière les imaginaires unifiants et autres lieux communs sur les banlieues. La première ambiguïté tient aux rapports entre le tout et la partie, c'est-à-dire distinguer les banlieues des périphéries urbaines dans leur ensemble, qui comprennent des communes de banlieue... La dialectique centre/périphérie est également convoquée, car il y a des quartiers dits à problèmes proches des centres villes et des banlieues plus éloignées mais résidentielles et attractives. Il ne faut donc pas associer banlieue et péri-urbain, cette dernière notion désignant une urbanisation discontinue plus large que les banlieues. Enfin, Hervé Vieillard-Baron introduit la question ethnique pour ne pas confondre banlieue et ghetto – c'est toute la problématique de la mixité et de la ségrégation sociales. Derrière le vocabulaire, ce qui retient l'attention est bien la question de la polarisation de l'espace et des emprises socio-spatiales (ce que certains désignent en sociologie comme de la domination), qui croise ici un enjeu de visibilité/invisibilité des banlieues dans les espaces urbains (ce qui est visible ou caché, donné à voir ou masqué, etc.). On serait tenté de faire immédiatement le lien avec un texte qui vient un peu plus loin dans l'ouvrage, celui d'un autre géographe, plus particulièrement spécialiste de géographie régionale, Georges Chabot. Ce dernier a produit en 1954 un article dans la revue de l'Institut d'urbanisme de Paris, *Vie urbaine*, portant sur « Faubourgs, banlieues et zones d'influence », qui est ici reproduit. L'hypothèse de l'auteur est la

suivante : pour interroger la banlieue, il ne faut pas seulement l'analyser en relation avec la ville, mais aussi avec la campagne, ce qui conduit en définitive à distinguer banlieue et zone d'influence urbaine.

Est également retenu un extrait de la thèse d'histoire que Paul Meuriot a soutenue en 1897 – *Des agglomérations urbaines dans l'Europe contemporaine* –, où il analyse les banlieues au titre de la transformation dans le caractère extérieur des villes qu'elles induisent, en s'intéressant en particulier au phénomène dit de suburbanisation, qui correspond aux dynamiques démographiques. À la suite, on trouve un texte du socialiste Henri Sellier, élu au Conseil général de la Seine en 1910, maire de Suresnes de 1919 à 1943... et acteur réflexif. Il a rédigé en 1915 un rapport au Conseil général, publié en 1920 – *Les banlieues urbaines et la réorganisation administrative du département de la Seine* –, où il analyse le processus de constitution de la banlieue parisienne à la suite des travaux hausmanniens et de la crise du logement pour les populations contraintes à l'exil, justement en banlieue. Il réclame alors – et il demeure quelque actualité à la chose – des mesures de solidarité entre communes et une nouvelle administration pour ce territoire, comprenant Paris et ses périphéries, ce qui exige, selon lui, une nouvelle géographie. On lit ensuite l'introduction, écrite par le géographe Pierre George, d'un ouvrage collectif que celui-ci a dirigé en 1950 : *Études sur la banlieue de Paris. Essais méthodologiques* (Paris, A. Colin). Si le passage est un peu daté sur certains aspects – par exemple, la distinction entre ville capitaliste, ville socialiste et ville du tiers-monde –, il est intéressant à plus d'un titre à l'heure des projets du Grand Paris, pour saisir comment de telles problématiques étaient perçues et traitées voilà quelque 60 ans.

Un peu plus loin figure un texte de Jean-François Gravier, connu pour son ouvrage *Paris et le désert français* (Paris, Flammarion, 1972 ; 1<sup>ère</sup> éd., 1947), c'est-à-dire comme le défenseur d'une posture décentralisatrice et régionaliste face à la capitale Paris. L'extrait proposé, tiré de la revue *Vie sociale* en 1964, porte sur la notion d'« essaimage urbain » en France et en Europe, où l'on perçoit l'éloge de la petite ville bien équipée et toujours accessible par le « voisinage automobile » – le développement durable n'était pas encore passé par là.

Un deuxième texte de Pierre George, d'ordre programmatique, retient également l'attention. Publié en 1963 dans les *Cahiers internationaux de sociologie*, il a pour objet les « grands ensembles » – ô combien

rattachés à l'image des banlieues sinon à leurs réalités. Il expose les principaux problèmes que cet urbanisme génère pour ses habitants et dans ses relations avec la ville pendant la vingtaine d'années avant l'arrêt porté en 1973 à ce modèle architecturo-urbanistique, dont Jean-Claude Chamboredon et Madeleine Lemaire ont pointé l'échec dès 1970, en termes de production de solidarité de voisinage comme de qualité de vie (« Proximité spatiale et distance sociale : les grands ensembles et leur peuplement », *Revue française de sociologie*, 10(1), 1970). Il est alors intéressant de lire, en regard, reproduit à la suite, l'article publié par Olivier Guichard, en qualité de ministre de l'Aménagement du Territoire et de l'Équipement le 12 mai 1973 dans le quotidien *Le Monde* : « Pas de ville sans cité », dans lequel il explique l'« interdiction » des grands ensembles (qui ne restent pas moins d'actualité, au rythme des opérations de réhabilitation).

Le chapitre suivant est tiré de l'un des nombreux ouvrages de Paul-Henry Chombart de Lauwe, ethnologue de formation : *La banlieue aujourd'hui* (dir., avec Maurice Imbert, Paris, Éd. L'Harmattan, 1982) ; il s'agit d'une des premières analyses consacrées à la banlieue dans des villes des pays du Sud. On clôt ainsi un parcours à la fois thématique et épistémologique à travers les banlieues françaises et leurs approches durant le XX<sup>e</sup> siècle. Un dernier texte, que l'on doit à l'historienne de l'urbain Annie Fourcaut et intitulé « Pour en finir avec la banlieue » est plus récent (publié dans *Géocarrefour*, en 2000), et vaut à la fois comme possible bilan et comme ouverture pour les lecteurs du recueil, notamment en ouvrant le débat sur la « politique de la ville » en France, qui n'est pas strictement une politique des banlieues mais, depuis 1977, une politique en faveur des espaces urbains jugés en difficultés, qu'ils appartiennent à la ville centre ou aux communes de banlieue. Ce n'est pas une politique municipale mais une co-production entre un grand nombre d'acteurs, dont la ville, le Conseil général et l'État, dans une première approximation. Cette piste importante aurait peut-être mérité plus d'espace dans l'ouvrage ; on renvoie à cet effet aux travaux sociologiques de Maurice Blanc (notamment : « La "politique de la ville" : une "exception française" ? », *Espaces et Sociétés*, 128-129, 2007, pp. 71-86 ; « Banlieue, banlieues », *Espaces et Sociétés*, 119, 2004, pp. 215-224).

Au bout du compte, le volume constitue une bonne entrée dans des textes « classiques », à la postérité parfois un peu émoussée, mais qui valent aussi comme un état des lieux diachronique des études urbaines, de leurs problématiques et de leurs modes

de faire, grâce au temps long, ce qui peut conduire à relativiser aussi certains grands enjeux du moment, ceux-là mêmes que Thierry Paquot évoque à la fin de son introduction : la ville durable et l'éco-urbanisme, la coopération inter-locale et le Grand Paris. En cela, c'est aussi un outil réflexif pour le chercheur et l'étudiant investis sur de telles questions de recherche.

Cette actualité du Grand Paris (voir aussi la nouvelle rubrique « Controverses » de la revue *Espaces et Sociétés*, 136-137, 2009, qui y est consacrée) revendiquée par Thierry Paquot (pp. 16-20) explique sans doute en partie ce que certains verront comme un biais de cette anthologie : la sur-représentation massive des études autour de la banlieue parisienne. Inclure un texte de Jean-François Gravier ne peut suffire à s'en sentir quitte. Il y a à aussi, probablement, la trace d'une réalité de la recherche universitaire et de ses « grands noms » et institutions, que l'on va juger significatifs pour un tel ouvrage... On serait tenté de dire qu'une autre anthologie pourrait certainement trouver des matériaux et des théorisations issus de terrains « provinciaux » (lire par exemple : Sabrina Sinigaglia-Amadio, *Une approche sociologique du travail associatif dans les quartiers dits sensibles. De l'expérience à l'expertise*, thèse de sociologie, université de Metz, 2007 ; ou Catherine Sélیمانovski, *L'inscription spatiale de la pauvreté. Le cas de Strasbourg et du Bas-Rhin*, université de Strasbourg, 2002).

Autre petit regret, derrière l'interdisciplinarité affirmée, apparaît le poids prédominant attribué à la géographie, bien davantage qu'à la sociologie par exemple ; plus d'équilibre aurait été possible, y compris pour offrir des extraits sur la période contemporaine, la moins étoffée (mais le choix inverse a l'intérêt de la mise à distance, on l'a dit). On terminera donc cette note en fournissant quelques éléments d'appui en ce sens. La déconstruction des catégories « chargées » à laquelle nous sommes invités pourra être approfondie grâce à un appareillage de sciences sociales développé ces dernières années. Citons, entre autres travaux, ceux de Sylvie Tissot, dont *L'État et les quartiers. Genèse d'une catégorie de l'action publique* (Paris, Éd. Le Seuil, 2007) qui relève bien les mécanismes de production de cet amalgame d'espaces urbains différents, avec une qualification spatiale et ethnique forte, jusqu'à amoindrir la dimension sociale. La synthèse dirigée par Jean-Yves Authier, Marie-Hélène Bacqué et France Guérin-Pace, *Le quartier. Enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales* (Paris, Éd. La Découverte, 2007) constitue une autre pierre d'angle à signaler, notamment pour la critique des « effets de

quartiers » dont il est souvent question (à partir de travaux américains), et qui reprennent les mêmes pré-supposés que bien des lectures de la banlieue, à savoir qu'il n'est question que de quartiers pauvres et d'effets négatifs. Enfin, et peut-être surtout, la sociologie urbaine insiste sur la pluralité des regards sur la ville, le quartier, la banlieue : il y a là autant de co-productions entre des regards endogènes et extérieurs – à la fois le regard des habitants sur leur propre quartier mais aussi celui des différents habitants d'une ville sur ses différents quartiers. Ainsi se forgent des distinctions et des classements sociaux. Cette leçon, Raymond Ledrut l'a esquissée dès 1968 dans *L'espace social de la ville* (Paris, Éd. Anthropos). Un autre « classique », en somme, pour allonger la compilation déjà riche...

**Philippe Hamman**

CRESS, université de Strasbourg  
ph.hamman@wanadoo.fr

**Martine REVEL, Cécile BLATRIX, Loïc BLONDIAUX et al., dirs, *Le débat public : une expérience française de démocratie participative*.**

Paris, Éd. La Découverte, coll. Recherches, 2007, 412 p.

Cet ouvrage collectif fait suite au colloque « L'institution du débat public : état des lieux et perspectives de recherches » qui s'est déroulé à Lille, en septembre 2006. Il réunit les contributions d'une trentaine d'auteurs, issus de disciplines aussi diverses que la sociologie, la science politique, l'économie, le droit, l'aménagement et l'urbanisme, la philosophie et les sciences de l'information et de la communication. Mais il comprend également les contributions de praticiens du débat public, apportant leur expertise et leurs questionnements sur un dispositif toujours en évolution. Ce parti pris de pluralisme théorique et de dialogue entre acteurs et chercheurs constitue l'originalité de l'ouvrage qui mobilise une diversité de grilles de lecture analytique de cette jeune institution qu'est la Commission nationale du débat public (CNDP). En même temps, elle initie une démarche de co-construction en croisant savoirs et expériences.

À partir de l'hypothèse selon laquelle le débat public constitue un terrain d'étude incontournable pour la compréhension des mutations en cours de l'action publique, l'objet du livre consiste à questionner un certain nombre de thèmes récurrents autour de l'institution que représente la CNDP. Ceux-ci sont classés selon deux temps forts du débat public : en

amont, les questions relatives à la mise en œuvre du débat ; en aval, celles qui relèvent de ses effets.

L'introduction générale a le mérite de proposer une synthèse de ce que recouvre la définition contemporaine du débat public en France. L'Autorité administrative indépendante (AAI) est, depuis 2002, une innovation institutionnelle. Cécile Blatrix rappelle qu'elle est garante de la neutralité et de la qualité des débats, en amont du processus de décision, à un moment où son opportunité même peut encore être contestée. C'est aussi une conception hexagonale qui, certes, correspond à la montée d'un impératif de participation touchant l'Europe et, plus largement, les Amériques. Toutefois, la CNDP présente une originalité nationale, puisque cette institution tire sa légitimité du cadre législatif, tout en conservant modularité et souplesse dans ses modalités. Productrice de normes et d'instruments relatifs à la concertation avec le public (notamment avec ses *Cahiers méthodologiques*), elle contribue à une réflexion permanente avec les acteurs de la participation (élus, administrations, consultants, etc.), permettant une coproduction entre travail théorique et échanges de bonnes pratiques (Magali Nonjon), soulignant ainsi un processus de socialisation croisée. Mais, c'est aussi un dispositif fragile dont la légitimité n'est jamais acquise *a priori* et qui se construit au fil de la pratique des commissions particulières du débat public (CNDP). Le débat public est donc lui-même un terrain d'observation de l'innovation politique. Ses enjeux s'avèrent multiples et questionnent, entre autres éléments, les rapports entre démocratie représentative et démocratie participative, la place du profane face à l'expert, la définition du public assistant aux débats, ou les stratégies d'acteurs (notamment les maîtres d'ouvrages des projets débattus), enfin, le sens et la finalité du débat... Autant de sujets fondamentaux qui ont pour intérêt de multiplier les angles d'approche.

Cinq thèmes structurent l'ouvrage : « Instituer le débat public » évoque la genèse de l'institution en France dont, selon Cécile Blatrix, le dispositif est à replacer dans le mouvement d'institutionnalisation de la démocratie participative. Le contexte historique, lié à la montée des conflits dans le secteur de l'aménagement et de l'environnement, au début des années 90, a largement participé à orienter la réflexion sur la nécessité de réformer les outils de concertation existants. Très rapidement, l'essor du débat public a vu la production de textes et celle d'une codification juridique encadrer cette singulière procédure qui a évolué selon plusieurs étapes.